



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf. BDT/IEE/RME/DM/026

Genève, le 27 mars 2015

Aux organismes nationaux de réglementation
des Etats Membres de l'UIT

Objet: Consultation sur le Colloque mondial des régulateurs (GSR) 2015

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de lancer une consultation sur le thème "Faciliter l'adoption et l'utilisation généralisée des applications et services sur mobile au moyen d'une réglementation ciblée", comme indiqué dans ma lettre d'invitation au 15ème Colloque mondial annuel des régulateurs (GSR), qui se tiendra à Libreville (Gabon) du 9 au 11 juin 2015.

Le thème de l'édition 2015 du GSR est "Attention à la fracture numérique: Mesures d'incitation réglementaires visant à concrétiser le potentiel du numérique". Les participants se demanderont comment mettre tous les avantages socio-économiques de l'économie numérique à la portée de tous les habitants de la planète. En particulier, ils définiront quelle réglementation intelligente est nécessaire pour faciliter l'adoption et l'utilisation par tous des services et applications mobiles.

La croissance spectaculaire des services mobiles, associée à l'avènement de l'Internet et à l'apparition de services et d'applications sur mobile, ont révolutionné nos façons de communiquer. Les applications mobiles, les réseaux sociaux et les services dans le nuage modifient de fond en comble notre dynamique comportementale, sociale et économique.

Avec le recours croissant à des dispositifs mobiles utilisant le large bande, l'accès à la société numérique est devenu quasiment omniprésent. Les applications et les services sur mobile donnent aujourd'hui aux citoyens les moyens de jouer un rôle dans la vie quotidienne sous toutes ses facettes, indépendamment des contraintes de temps, des distances et de l'endroit où ils se trouvent. Assurer l'inclusion numérique et l'accès de tous aux immenses opportunités offertes par les applications et les services sur mobile, comme les services financiers en ligne (transactions et paiements sur mobile), le commerce sur mobile, la santé sur mobile, l'éducation sur mobile, l'agriculture sur mobile et la gouvernance sur mobile, est devenu une priorité dans l'économie numérique actuelle. Les gouvernements et les régulateurs ont un rôle clé à jouer dans l'élaboration de politiques et de mesures réglementaires qui encouragent le déploiement et la diffusion de ces services et applications en toute connaissance de cause et de manière sûre et fiable, compte tenu de leur caractère intersectoriel.

Cette consultation est donc axée sur les méthodes propres à faciliter l'adoption et l'utilisation généralisée des applications et services sur mobile au moyen d'une réglementation ciblée. Vous êtes invités à définir pour l'avenir des mesures politiques et réglementaires innovantes dans les domaines suivants:

- Stimuler la demande: Sensibiliser au potentiel des services et applications sur mobile pour parvenir au développement socio-économique en facilitant l'autonomisation des citoyens.
- Faciliter l'utilisation, la mise à disposition et l'accès: Identifier les mesures politiques et réglementaires et les mesures prises à l'initiative du secteur privé pour lever les obstacles réglementaires et techniques et encourager le développement et l'adoption d'applications et de services sur mobile et faciliter l'accès à ces applications et services.
- Protéger les utilisateurs et les fournisseurs: Identifier des mesures propres à assurer une utilisation conviviale et à garantir la confiance, le respect de la vie privée et la fiabilité, ainsi qu'une sécurité élémentaire dans l'utilisation des services et applications sur mobile, compte tenu de leur caractère transnational.
- Rôles des parties prenantes du secteur des TIC: Identifier les rôles et responsabilités des pouvoirs publics, du régulateur des télécommunications/TIC, du secteur privé et des consommateurs, en vue de faciliter et de promouvoir l'adoption et l'utilisation des services et applications de manière sûre et sécurisée.

La synthèse des contributions sera établie par le Président du Conseil de réglementation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), M. Lin Mombo, à qui je tiens à exprimer ma gratitude pour avoir accepté de se charger de cette lourde tâche.

Etant donné le peu de temps dont nous disposons pour ces débats fondamentaux, je suggère que les organismes nationaux de réglementation entament la préparation et la coordination des contributions bien avant la tenue du GSR.

Afin que nous puissions coordonner les contributions et établir un projet de synthèse des bonnes pratiques qui sera affiché sur le site web du Colloque (www.itu.int/gsr15) avant la réunion, nous vous serions reconnaissantes de bien vouloir envoyer votre contribution (**deux pages au maximum**) sous forme électronique à l'adresse gsr@itu.int, **au plus tard le 1er mai 2015**.

Les contributions individuelles seront aussi mises en ligne. Les lignes directrices seront présentées et finalisées pendant le GSR.

Je suis convaincu qu'il s'agit là d'une occasion unique pour les régulateurs de se réunir pour promouvoir les engagements pris au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ainsi que la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et j'attends vos commentaires avec le plus grand intérêt.

Je saisis cette occasion pour vous encourager à vous inscrire en tant que participant. Je me permets également de vous recommander de réserver votre chambre d'hôtel et d'accomplir les formalités nécessaires à l'obtention d'un visa bien à l'avance. Les instructions à suivre pour l'obtention d'un visa, l'inscription en ligne et d'autres informations concernant l'hébergement sont disponibles sur le site du GSR15: www.itu.int/gsr15.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur